

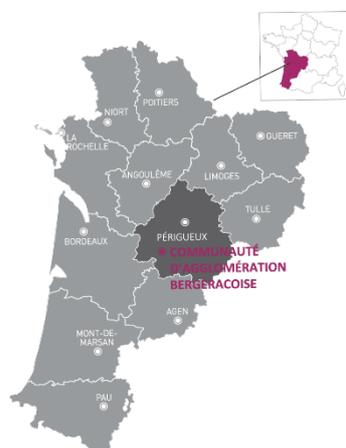


LA LETTRE ECO DE LA COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION BERGERACOISE

La CAB en chiffres

38 communes : **+65 000** habitants

Une zone de chalandise de **100 000** habitants



Opération Resto'CAB
Soutenons nos viticulteurs & nos restaurateurs

À partir du 1^{er} juillet 2020

OPÉRATION RESTO'CAB

SOUTENONS

NOS VITICULTEURS

ET RESTAURATEURS

Rendez-vous au Quai Cyrano

15€ en tickets Resto'Cab offerts pour 40€ d'achat de vin
30€ en tickets Resto'Cab offerts pour 80€ d'achat de vin

Liste des restaurateurs participants sur www.la-cab.fr
Opération valable jusqu'au 31 décembre 2020 ou à épuisement des stocks.




Pays de Bergerac
VIGNOBLE & BASTIDES


Vins de Bergerac
Duras
100% SUD-OUEST FRANCE


QuaiCyrano
CULTURE, VIN & TOURISME
Quai Cyrano
1 rue des Récollets,
24100 Bergerac

Opération
Resto'Cab
du 01 juillet au
31 décembre 2020

BERGERAC SUD DORDOGNE

la CAB

Objectifs

Soutenir les restaurateurs et les viticulteurs
Accompagner l'économie touristique

Quelle cible ?

Les touristes et les bergeracois qui achètent du vin à Quai Cyrano

Comment obtenir les Resto' CAB ?

Budget de 60 000 € répartis en Resto'CAB de 15 € chacun soit 4 000 tickets au total
15 € offerts en Resto'CAB à partir de 40 € d'achat de vin à Quai Cyrano
30 € offerts en Resto'CAB à partir de 80 € d'achat de vin à Quai Cyrano
Opération limitée à deux Resto'CAB par achat

L'utilisation

C'est sans obligation et gratuit, réservé à la restauration servie à table (les ventes à emporter sont exclues).

Plus de 60 restaurants situés sur le territoire de la CAB participent à l'opération (la liste est sur le site Internet de la CAB et au dos du Resto'CAB). Un autocollant mentionnera l'opération sur chaque devanture

La distribution

La remise du Resto'CAB s'effectue à l'Office de Tourisme Bergerac - Sud Dordogne. Il est valable sur un mois glissant, le Resto'CAB est tamponné à la date du jour + 1 mois. La dernière distribution aura lieu le 30 novembre 2020 pour terminer l'opération au 31 décembre 2020. Les Resto'CAB non utilisés sont remis dans le pot commun une fois la date de validité dépassée.

Le remboursement

Les restaurateurs envoient par courrier ou déposent le(s) Resto'CAB à l'Office de Tourisme Bergerac - Sud Dordogne avec le RIB. C'est l'Office de Tourisme qui effectuera les remboursements par virement.

[Toutes les infos et les restaurants participants](#)

Direction du Développement Economique
M. Philippe PERRIN
05 53 23 55 13 - conomie@la-cab.fr

